

En tant qu'entreprise, fondation d'entreprise, coopérative vous menez une politique contribuant à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap (stage, contrat de professionnalisation, emploi) au sein de votre structure ?

Attaché aux valeurs de solidarité et d'égalité, vous souhaitez soutenir une association oeuvrant pour les mêmes principes et favorisant l'accès des jeunes en situation de handicap et à leurs familles aux droits ?

Vous souhaitez informer, faire connaître votre engagement en ce domaine ?

Vous pouvez nous soutenir dans le cadre du mécénat, d'une convention de partenariat....

### **Depuis 2009, Droit au Savoir a un Club des partenaires.**

Il regroupe différentes structures (entreprises, fondations d'entreprise, coopératives...) qui, partageant des orientations communes avec Droit au Savoir s'investissent financièrement dans une logique de réciprocité.

Au cœur de notre démarche commune, nous retrouvons les valeurs de solidarité, d'égalité et de liberté de choix. Car il s'agit concrètement d'agir sur les problématiques liées au handicap, pour le respect des droits et l'accès de tous au savoir, contre les discriminations, pour changer le regard et les représentations, pour favoriser la mobilité, l'accès au stage et à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

La Fondation Crédit Coopératif a été le premier membre du Club pour soutenir un projet de base de données (Où étudier ?), rejointe par la MGEN, la LMDE et Société Générale.

Aujourd'hui la MGEN, la LMDE et Société Générale sont membres du Club des partenaires.

### **Vous souhaitez nous rejoindre ?**

Prenez directement contact avec le [siège](#) pour un premier échange et une présentation plus complète de nos actions et activités.